

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
|---|----------------------|-----------------------|
| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
| | | |

1. Intitulé du projet

Installation d'un four à arc électrique, en remplacement d'un Haut Fourneau et d'un convertisseur à oxygène, au sein du site ArcelorMittal à Fos sur Mer.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> |
|--|--|
| 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement. a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou é | A cette étape du projet, voici le dimensionnement des installations: -four électrique et ses annexes : 33000m ² -installations de gestion des laitiers:14000m ² -installations de gestion des ferrailles: 38000m ² +150000m ² |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction et la mise en service d'un four à arc électrique, en remplacement d'un Haut Fourneau et d'un convertisseur à oxygène, au sein du site de Fos sur Mer. La production de la chaîne d'agglomération et de la cokerie sera donc adaptée à la marche du Haut Fourneau restant.

En PJ : annexe 1 : Filière de production du site de Fos sur Mer

La mise en service du four à arc électrique nécessite la construction :

- de nouvelles installations de gestion et valorisation des laitiers
- de nouvelles installations de gestion et valorisation des aciers recyclés
- d'un nouveau poste électrique haute tension

4.2 Objectifs du projet

La mise en place du four à arc électrique a pour objectif principal de réduire les émissions en CO2 du site sidérurgique ArcelorMittal de Fos sur Mer, et contribue majoritairement à atteindre l'objectif de diminution de 35% des émissions CO2 par rapport à 2018. Ce gain est directement lié à la réduction de production de fonte liquide (passage de 2 à 1 haut fourneau, remplacé par une filière de valorisation des aciers recyclés).

La quantité d'acier recyclé pourra être portée à 1,5 million de tonnes par an.

Ce projet est donc un projet 100% environnement:

- réduction des émissions de CO2 de 2,5 millions de tonnes par an ; contribution majeure à la lutte contre le réchauffement climatique, et condition indispensable à la pérennité du site.
- développement de nouvelles filières d'économie circulaire, de recyclage d'acier à l'échelle régionale, nationale et européenne.
- réduction de l'utilisation des charbons et minerais importés et donc des émissions associées.

Ce dernier point contribuant à notre indépendance énergétique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Construction d'une halle de four Electrique sur un terrain industriel au nord de l'aciérie, ainsi que ses annexes (dépoussiérage, refroidissement, halles des additions, atelier réfractaire et sous-station électrique...)

Construction d'un poste électrique de 225kV pour alimenter le four électrique

Durée et date des travaux envisagés: de Juillet 2024 à Mars 2026

En PJ : annexe 2 : Schéma d'implantation

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le four à arc électrique fonctionnera 24h/24 et 7j/semaine.

En PJ : annexe 3 : Présentation du four électrique

Le four électrique recevra de l'acier recyclé provenant du parc à ferraille, le fondra et l'élaborera à l'aide de l'énergie électrique (3 électrodes). L'acier liquide produit rejoindra le circuit actuel de l'aciérie par les mêmes chariots de transport.

Un système de traitement des fumées aspirera les poussières issues du four électrique et de sa halle pendant toutes les phases de production (enfournement, élaboration et coulée). Les poussières recueillies seront envoyées dans un centre de traitement spécialisé.

Le laitier produit par l'élaboration de l'acier sera acheminé vers les stockages et traitements de laitiers actuels.

La maintenance des réfractaires du four sera faite dans une halle attenante à celle du four électrique.

L'exploitation du four électrique permettra l'arrêt d'un des deux hauts-fourneaux du site, le passage à une marche à 1 seul des 2 convertisseurs de l'aciérie, et la forte réduction de la production de la Cokerie et de la chaîne d'agglomération, pour s'adapter au fonctionnement à un seul haut-fourneau.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis de construire et à autorisation environnementale (soit par PAC ou Autorisation environnementale avec étude d'incidence ou Dossier d'autorisation environnementale avec étude d'impact).

Le projet n'est pas soumis à l'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

L'étude faune/flore en cours indiquera si le projet est soumis à la dérogation espèces protégées.

L'autorisation pour le défrichement sera étudiée pour le projet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|----------------------|
| Les grandeurs indiquées sont celles calculées à ce stade de début de projet : | |
| Superficie global du projet:235000m ² | 235000m ² |
| Bâtiment four Electrique : 9000 m ² | 9000m ² |
| Bâtiment maintenance réfractaire : 5000 m ² | 5000m ² |
| Couverture parc à ferraille de proximité : 30000 m ² | 30000m ² |
| Couverture fosse à laitier : 10000m ² | 10000m ² |
| Poste électrique HT non couvert : 20000m ² | 20000m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Acierie
ArcelorMittal
13776 Fos-sur-Mer

references cadastrales:
zone AE parcelle 0136

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3 ° 5 3 ' 5 0 " E Lat. 4 3 ° 2 6 ' 5 2 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Non Concerné

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Non Concerné

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Arrêté de protection de biotope "poste de la feuillane" à proximité mais pas concerné par le projet. |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Fos sur Mer est une commune soumise à la loi littorale |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | PPRT approuvé le 01/08/2013 pour ArcelorMittal Pas de PPRN |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 2 sites et sols pollués à Fos sur mer. (cartonnerie Voisin/Pascal et Plan d'Arenc) Projet non concerné |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | SIC et ZPC Camargue à 3,2 km SIC et ZPC Crau centrale à 3,2 km ZPS Etang entre Istres et Fos sur Mer à 3,5 km |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le bilan des consommations d'eau entre installations nouvelles et installations arrêtées ou ralenties devrait montrer une baisse des prélèvements d'eau. Le projet utilisera les réseaux d'approvisionnement actuels du site. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas d'évacuation de matériaux prévue à l'extérieur du site. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas d'apport de remblai extérieur nécessaire à la construction. Si besoin, utilisation des co-produits internes au site (laitiers). |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Une étude Faune Flore en cours (sur 12 mois d'étude), nous permettra d'évaluer les enjeux en terme de biodiversité. Si besoin, les dérogations et/ou mesures compensatoires appropriées seront mises en place. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|---|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une partie du projet consiste en la création d'un nouveau poste électrique et de nouvelles fosses à laitier, sur une zone non industrialisée de 3 hectares. L'étude Faune Flore permettra d'évaluer les enjeux de ces zones et de mettre en place les dérogations et/ou mesures compensatoires adéquates si nécessaire. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | L'étude de danger sera mise à jour et permettra d'apprécier les enjeux en terme de risque technologique. Compte-tenu de la localisation centrale (loin des limites de propriété), de l'absence de génération de gaz sidérurgique par le projet et de la diminution de génération de gaz sidérurgique sur les autres installations (Hauts-Fourneaux, Cokerie et Acierie) nous nous attendons à une baisse des risques technologiques actuels et pas d'impact sur le PPRT |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet à ce stade, ne comprends pas de Tour AeroRefrigerante, seul risque sanitaire (Légionellose). Le projet n'est pas dans une zone de risque sanitaire |
| | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet en lui même apporte du trafic supplémentaire de ferrailles sur le site. La majorité de ce trafic sera maritime, fluvial. Une autre partie sera ferroviaire et routière. Cette augmentation sera également compensée par une diminution du trafic actuel, due à l'arrêt des process, remplacés par le four électrique. |
| Nuisances | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | La source de bruit sera éloignée des limites de propriétés du site et sera maîtrisée par des mesures de protection adéquates si nécessaires (la construction des bâtiments contenant les sources de bruit sera adaptée à la réduction des nuisances). De plus, le suivi en limite de propriété prendra en compte le projet four électrique. |

| | | | | |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | En l'état actuel du projet, il n'y aura pas de création de vibration dépassant les seuils de la réglementation. Dans l'hypothèse où l'étude environnementale mettrait en évidence un dépassement, des actions de correction et de protection seront mises en place, en adéquation avec la réglementation en vigueur. |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les simulations d'évolution des émissions, dans le cadre du projet montrent une diminution significative des émissions à l'échelle du site (Poussière, SOx, NOx, COV, dioxine et benzène). En PJ: annexe 4 : Tableau de simulation des rejets atmosphériques du site |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | A ce stade du projet, il n'y aura pas de rejets dans l'eau. Un bilan complet sera effectué ultérieurement. A l'échelle du site, en prenant en compte la réduction de production des outils actuels, il n'y aura pas d'augmentation des rejets liquides, voir une diminution de ceux-ci (à confirmer par l'étude à venir) |
| | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | L'objectif sera de recycler l'ensemble des co-produits issus du processus de production: -Laitiers -Réfractaires usagés -Poussières issues de l'aspiration et la filtration des fumées Le projet ne prévoit la génération de déchets dangereux |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet four poche est actuellement en cours de déploiement à l'aciérie de Fos sur Mer.
Un porté à connaissance relatif à ce projet va vous être envoyé en septembre 2022.

Ces deux projets comportent un système de traitement des fumées:

- Post combustion et filtre à manche pour le four électrique
- Filtre à manche pour le four de rechauffage des poches

L'étude environnementale prendra donc en compte les incidences des deux projets en terme d'émission atmosphérique et de danger notamment.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le four électrique sera équipé d'un dispositif de traitement de filtration des fumées et installé dans une halle fermée et équipée d'une installation complète de dépoussiérage. Ces installations de dépollutions permettront donc de limiter les émissions environnementales atmosphériques, canalisées et diffuses (en conformité avec les limites réglementaires actuelles)

A l'échelle du site ArcelorMittal, les impacts environnementaux seront diminués avec le projet de four électrique en lien avec la diminution de production des différents outils.

Concernant les impacts potentiels technologiques, une étude de danger sera réalisée et permettra d'apprécier précisément les enjeux de risques technologiques du projet. ArcelorMittal mettra en oeuvre toutes les protections et actions nécessaires pour réduire ces impacts potentiels.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de construction d'un four électrique est associé à l'arrêt d'un des deux Hauts-Fourneaux du site et à la réduction proportionnelle de la production de la chaîne d'agglomération et de la cokerie.

Il ne génère pas d'augmentation de production d'acier sur le site.

Les incidences sur l'environnement, à l'échelle du site, sont globalement diminuées.

De plus, le projet ne devrait pas apporter de dangers de natures différentes ou de niveaux supérieurs aux dangers existants sur le site.

L'impact global du projet sur l'environnement est donc limité et sera confirmé par les différentes études.

Nous proposons donc de réaliser un PAC complet pour ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|---|
| Annexe 1: Filière de production du site de Fos sur Mer Annexe 2: Schéma d'implantation Annexe 3: Présentation du four électrique Annexe 4: Tableau de simulation des rejets atmosphériques du site |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Fos-sur-Mer

le, 29 juillet 2022

Signature



C. Verreux

